

Conférence des maires PETR
Pays du Ruffecois - Cœur de Charente - Val de Charente

Zones d'Accélération EnR

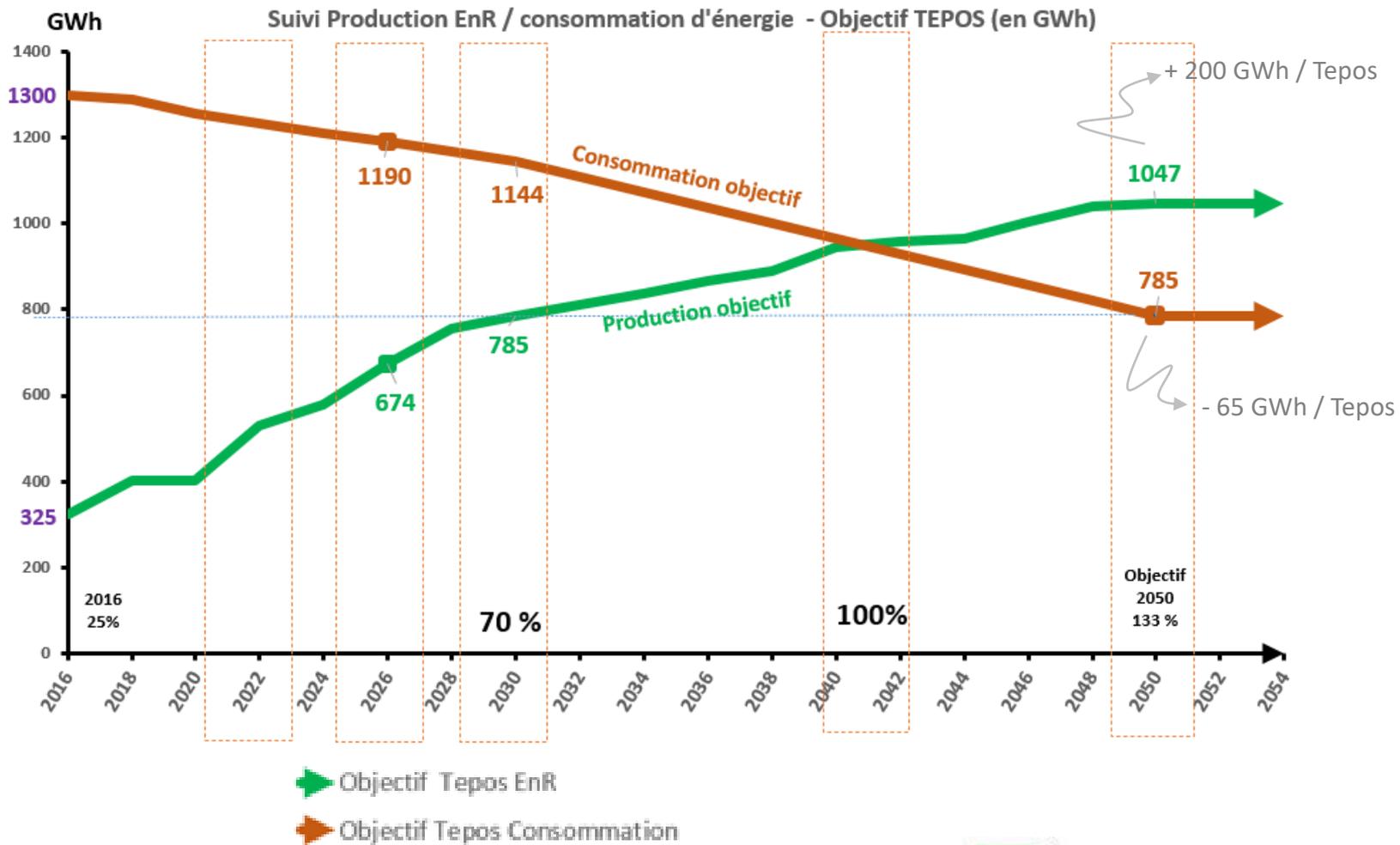


Aunac sur Charente 14 septembre 2023

Conférence des maires ZAEnR

- 1) Présentation de la situation du territoire vis-à-vis des EnR
- 2) Présentation de la loi d'accélération des EnR par la préfecture
- 3) Présentation des types d'EnR possibles et exemples de ZA EnR
- 4) Possibilités de la démarche de concertation
- 5) Calendrier
- 6) Questions

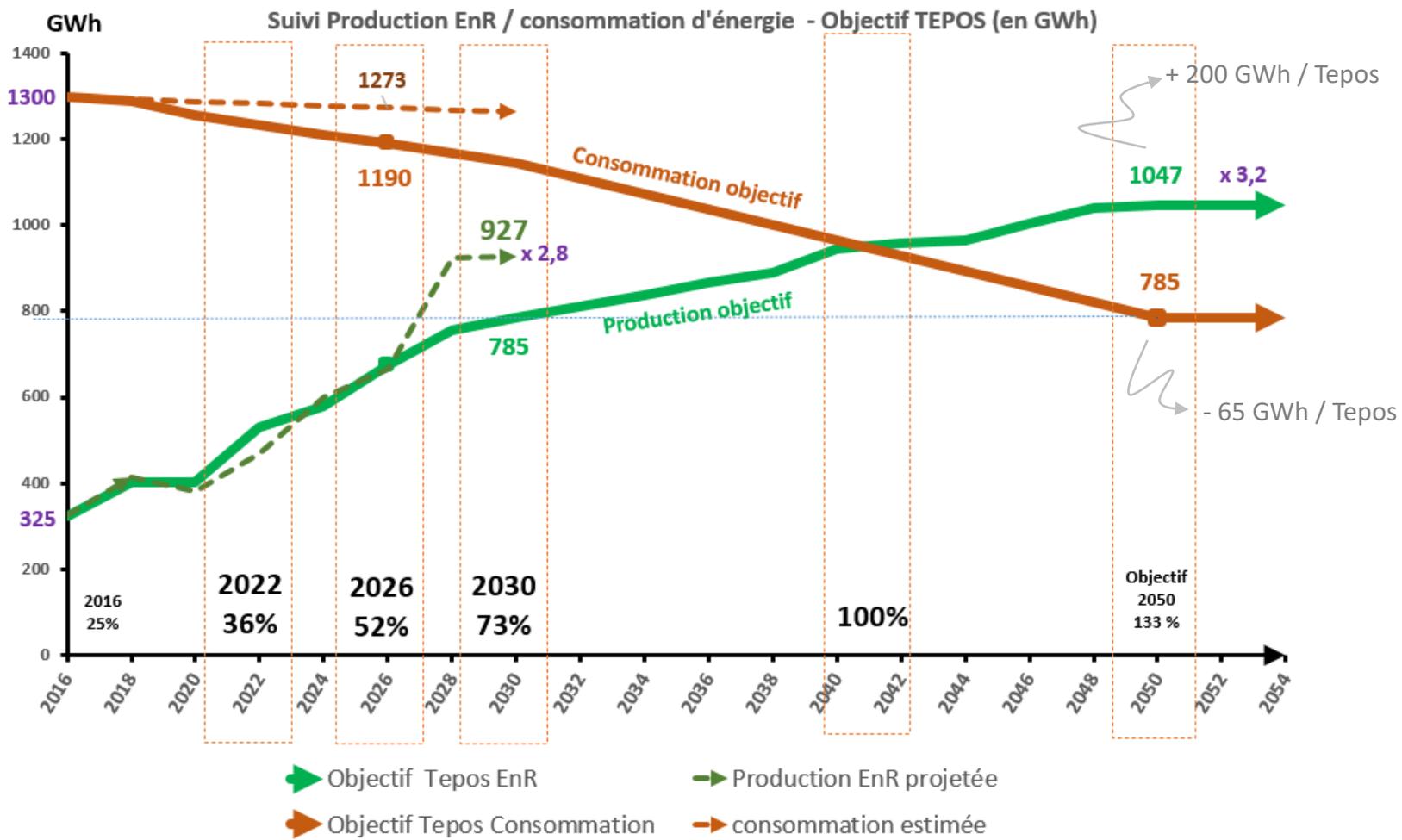
Objectifs TEPOS-PCAET et situation actuelle - Pays du Ruffecoïs



EnR 2030 : projection avec les parcs autorisés fin 2022



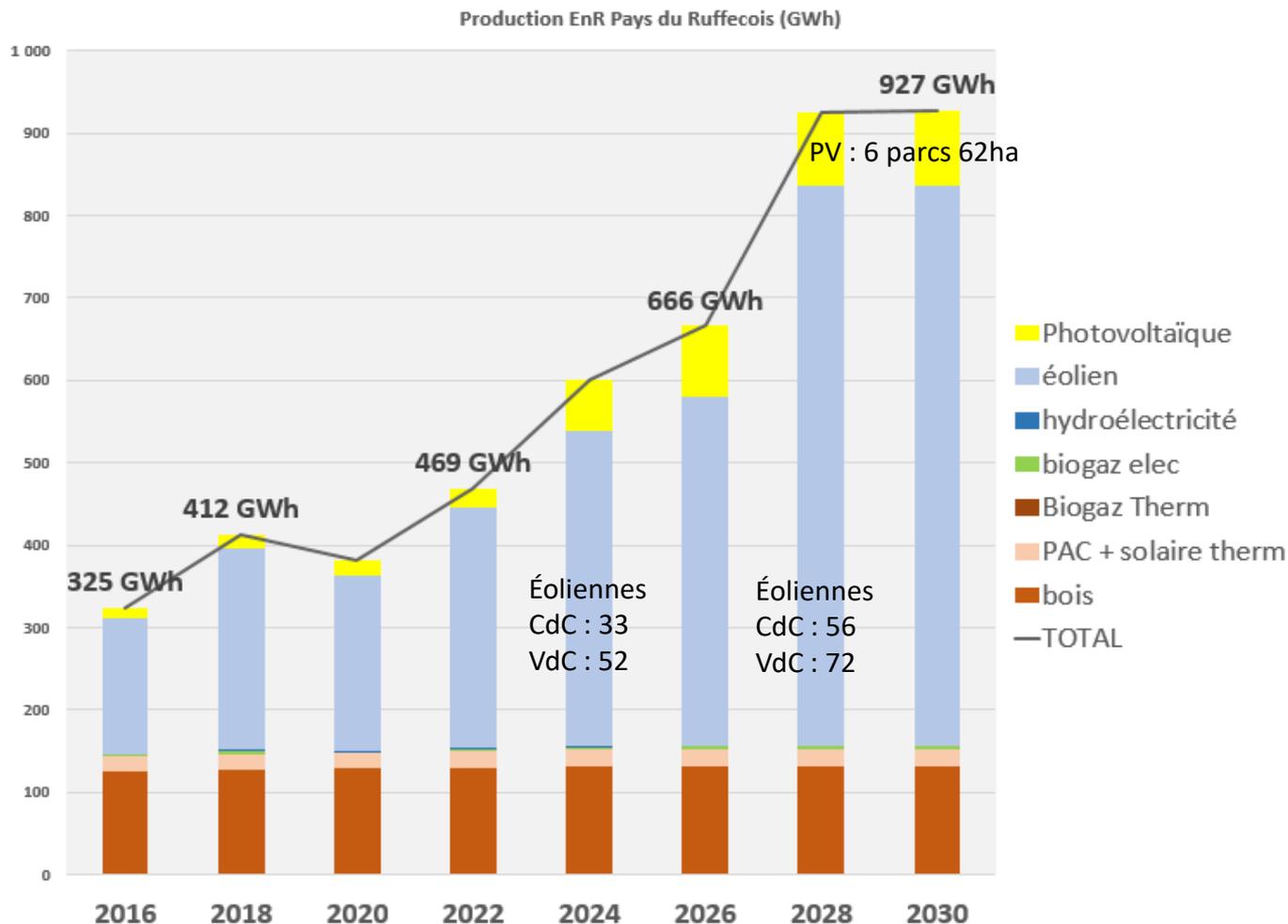
Objectifs TEPOS-PCAET et situation actuelle - Pays du Ruffecois



EnR 2030 : projection avec les parcs autorisés fin 2022



Objectifs TEPOS-PCAET et situation actuelle – production EnR à 2030 – Pays du Ruffecoïs



EnR 2030 : projection avec les parcs autorisés fin 2022

Loi ZAE nR



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Présentation de la loi d'accélération de la
production d'énergies renouvelables
Loi 2023-175 du 10 mars 2023

Voir présentation de la préfecture



Présentation des types d'EnR possibles et exemples de ZA EnR

1 - Chaleur renouvelable

Vecteur d'énergie	Type	Exemple pour définir les ZAEnR
Bois	Chaufferie	Ex : ZA EnR partout
	Réseau de chaleur	Ex : ZA EnR partout
	Poêle	Ex : ZA EnR partout
Pompes à chaleur	Air-air ou Air-eau	Ex : ZA EnR partout sauf secteur ABF

Secteur ABF = secteur protégé au titre du patrimoine bâti ou naturel (site classé ou inscrit)

Présentation des types d'EnR possibles et exemples de ZA EnR

1 - Chaleur renouvelable

Vecteur d'énergie	Type	Exemple pour définir les ZAEnR
Solaire thermique	Sur toiture	Ex : ZAEnR partout hors zones ABF
	Au sol	Ex : ZAEnR partout
Géothermie	Sur sondes	Ex : ZAEnR partout
	Sur nappe d'eau	Ex : ZAEnR partout *
Récupération de chaleur	Sur process	Ex : ZAEnR partout
Incinération de déchets	Incinérateur	Ex : Pas de ZAEnR

* sauf dans les périmètres de protection captage « Grenelle »

Présentation des types d'EnR possibles et exemples de ZA EnR

2 - « bio » Gaz et carburants

Vecteur d'énergie	type	Exemple pour définir les ZAEnR
Biogaz (injecté sur le réseau)	Méthanisation	Ex : ZA EnR pour projets déjà identifiés CdC : PLUi (<i>en zone A, uniquement pour les installations agricoles</i>)
Hydrogène (production et stockage)	Électrolyse de l'eau	Ex : ZA EnR pour les projets déjà identifiés
Biocarburant (liquide, à partir de cultures agricoles)	Ethanol	Ex : Projet de transformation (raffinerie) : Pas de ZAEnR (pour ne pas supprimer de zones agricoles) CdC : PLUi (<i>en secteur Uz1</i>)
	Bio-essence	
	Biodiesel	

Présentation des types d'EnR possibles et exemples de ZA EnR

3 – Electricité renouvelable

Vecteur d'énergie	Type	Exemple pour définir les ZAEnR
Hydroélectricité	Turbine	Ex : ZAEnR partout
Méthanisation	Avec production d'électricité	Ex : Pas de ZAEnR <u>ou</u> Pour projets déjà identifiés
Cogénération	Moteur à cogénération	Ex : Pas de ZAEnR

Présentation des types d'EnR possibles et exemples de ZA EnR

3 – Electricité renouvelable

Vecteur d'énergie	Type	Exemple pour définir les ZAEnR
Photovoltaïque (PV)	En toiture	Ex : ZAEnR partout sauf secteur ABF
	Ombrières	Ex : ZAEnR partout sauf secteur ABF
		Ex : ZAEnR sur les réserves de substitution existantes ou autorisées (CdC : PLUi <i>en secteur Npv</i>)
	Au sol	Ex : ZAEnR sur les sites dégradés (CdC : PLUi <i>en secteur Npv</i>)
		Ex : Agri-PV pas de ZAEnR
		<u>ou</u> Pour projets identifiées

Présentation des types d'EnR possibles et exemples de ZA EnR

3 – Electricité renouvelable

Vecteur d'énergie	Type	Exemple pour définir les ZAEnR
Éolien	<i>Eolien < 12m</i> Particuliers Entreprises	Ex : ZAEnR partout sauf secteur ABF
	<i>Eolien > 12m</i> Industriel	Ex : CdC : PLUi (<i>partie des zones A à plus de 500m des zones U et AU, à plus de 200m des zones Nf et qui ne sont pas dans les secteurs à protéger pour des motifs paysagers</i>) <u>ou</u> Pas de ZAEnR <u>ou</u> Zones DREAL « propices au développement éolien sans enjeux identifiés ou avec enjeux modérés »

Concertation

Les élus décident

Concertation :

Dialogue avec les citoyens :
propositions + choix des élus + bilan

Consultation :

Recueille l'avis des
citoyens (ex enquête,
réunion publique)

Information :

Les citoyens sont
informés

Le PETR et les CC se mettent à disposition des communes pour les accompagner (individuellement ou collectivement)



Calendrier

Pour respecter la date du 31 décembre 2023 :

Echéance	Qui?
31 décembre : limite pour transmettre les ZAEnR à la préfecture	Communes
Débat communautaire : - Val de Charente : 1 ^{er} décembre bureau et 14 décembre conseil communautaire - Cœur de Charente : 4 décembre bureau 14 décembre conseil communautaire	CC Val de Charente et Cœur de Charente
Transmission des délibérations des conseils municipaux aux CC : 25 novembre maximum	Communes
Délibération en conseil municipal : mi-novembre au 25 novembre	Communes
Concertation des habitants : mi-octobre à mi-novembre	Communes
Réflexion au sein des communes : mi-septembre à mi-octobre	Communes
Conférence des maires : le 14 septembre	PETR et CC Val de Charente et Cœur de Charente

Le PETR et les CdC se mettent à disposition des communes pour les accompagner (individuellement ou collectivement)



Calendrier

Ajout complémentaire :

Contrairement à ce qui a été annoncé en conférence des maires, le débat en conseil communautaire de l'EPCI n'est pas obligé de se tenir après la délibération des communes, il peut donc être fait avant.

Ceci est plus logique car l'avis du conseil communautaire peut influencer le choix des communes en prenant en considération les débats et les projets des autres communes.



Questions Réponses